

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

no 31

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
le 18 SEPTEMBRE 1968

SECOURS AU NIGERIA

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement avait décidé de verser une nouvelle somme de \$500,000 en aide alimentaire destinée à être distribuée aux éprouvés des régions du Nigeria qui sont le plus touchées par les hostilités. Le Premier ministre avait annoncé la décision de verser une première somme semblable en aide alimentaire et en fournitures médicales le 31 juillet. Auparavant, une subvention moins élevée, \$60,000 en espèces, avait été accordée à la Croix-Rouge internationale. Il est manifeste qu'on a toujours un grand besoin de secours et que cette nouvelle somme sera des plus utiles. L'apport du Canada se chiffre maintenant par plus d'un million de dollars. L'aide alimentaire qu'accorde le Gouvernement canadien est envoyée à la Croix-Rouge internationale, qui s'occupe de la distribuer à ceux qui en ont le plus besoin.

L'apport antérieur du Gouvernement canadien n'a pas encore été consommé en entier. L'intention du Gouvernement est d'accorder de l'aide alimentaire de façon suivie afin que les stocks actuellement disponibles à Lagos et à d'autres points de distribution puissent être renfloués à mesure que les marchandises sont livrées aux nécessiteux. Le Gouvernement a été informé par la Croix-Rouge qu'il est maintenant temps de préparer de nouveaux envois pour assurer que la distribution se poursuive. On est déjà bien avancé dans les préparatifs d'une expédition par mer à partir de la côte de l'Atlantique qui comprendra des marchandises provenant tant des sommes accordées par le Gouvernement que des efforts des organisations bénévoles du Canada. On s'attend que l'expédition soit prête à prendre la mer dès que les marchandises auront été rassemblées, y compris celles des institutions privées.